

# CONSULTATION SUR LA TRANSFORMATION DU CRSH

---

Réactions et observations  
Mai 2004

---



Association canadienne pour les études supérieures

## Introduction

L'Association canadienne pour les études supérieures (ACES) apprécie grandement l'occasion qui lui est offerte de participer au processus de renouvellement et de modernisation du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) du Canada. Nous exprimons notre appréciation au Dr Wendy Hough-Eyamie pour avoir préparé le présent mémoire. Les détails du processus de consultation de nos universités membres sont donnés à l'annexe A.

Nous sommes d'avis que l'efficacité de toute modification de l'organisation et des politiques de subvention du CRSH dépendra de la mesure dans laquelle celui-ci reconnaît son rôle et ses responsabilités à l'égard de la diffusion de l'enseignement supérieur. Nous croyons que le CRSH doit reconnaître le fait que les facultés des études supérieures et les étudiants des cycles supérieurs sont représentatifs des fonctions essentielles d'une université : la recherche, les bourses et l'enseignement. Pour cette raison, le soutien de l'enseignement supérieur doit être un élément essentiel d'un CRSH transformé.

La situation actuelle de l'enseignement supérieur en sciences humaines au Canada est quelque peu problématique, puisqu'on y observe les plus faibles taux et les plus longs délais d'obtention de diplôme de toutes les disciplines (ACES, 2003a). L'insuffisance chronique du financement et l'isolement ressenti par bon nombre d'étudiants contribuent à cette situation (Lovitts, 2001). Ce n'est qu'en s'attaquant à ces problèmes que le CRSH pourra assurer le bien-être des générations actuelles et futures de spécialistes en sciences humaines du pays.

Nous soutenons que l'amélioration de cette situation nécessite l'élargissement du rôle du CRSH pour le faire passer du financement des études supérieures à une orientation plus globale consistant à encourager des études supérieures de tout premier ordre. De telles études comportent certains éléments essentiels, à savoir un financement largement suffisant des études supérieures, un financement adéquat des coûts de fonctionnement inhérents à la recherche au niveau des études supérieures, d'excellentes installations de formation et de recherche, des mentorats de premier rang et des possibilités de rapports mutuels et d'échanges de connaissances entre chercheurs (ACES, 2003b). Nous

espérons qu'il sera largement tenu compte de ces éléments dans le processus de transformation. Cela étant dit, nous reconnaissons qu'une transformation vraiment radicale nécessiterait une importante majoration du budget.

Le reste du document est organisé en trois sections principales. La première donne un aperçu de l'éventail des initiatives qu'appuie l'ACES dans l'éventualité d'une importante majoration du budget du CRSH. La deuxième section expose nos observations au sujet d'une éventuelle réorganisation du CRSH sans accroissement du financement. La troisième et dernière section porte sur des questions d'ordre général concernant l'enseignement supérieur et la recherche en rapport avec le processus de transformation.

Il convient de noter que l'ACES représente les facultés des études supérieures et les étudiants des cycles supérieurs de plus de 50 universités membres au pays, toutes de taille et de structure différentes. Ces différences se sont manifestées au cours du sondage d'opinion de nos membres et des divergences sont mêmes apparues entre les différentes disciplines des sciences humaines. Par conséquent, les opinions présentées dans le présent rapport ne reflètent pas un accord général de nos membres, mais plutôt l'éventail des opinions exprimées. Enfin, nous avons exclu les questions soulevées par nos membres qui débordaient de notre centre d'attention que sont les étudiants des cycles supérieurs et l'enseignement supérieur.

## un budget accru pour Le CRSH

La présente partie du mémoire présente nos opinions au sujet de l'affectation des ressources dans l'éventualité où le CRSH réussirait à obtenir un soutien gouvernemental accru. Nous y abordons les façons dont les éléments essentiels des études supérieures énumérés ci-dessus pourraient bénéficier d'un financement supplémentaire et de modifications à l'organisation et aux politiques du CRSH.

### 1.1

Un financement largement suffisant des étudiants des cycles supérieurs en sciences humaines revêt une très grande importance, et ce, pour deux raisons. D'une part, l'insuffisance du financement des étudiants fait en sorte que, pour joindre les deux bouts, plusieurs d'entre

eux prennent un emploi rémunéré qui n'a souvent rien à voir avec leur champ d'études. Il est donc essentiel d'accroître les niveaux de soutien de ces étudiants pour qu'ils puissent consacrer leur temps et leur énergie à leurs études, ce qui permettrait d'améliorer les taux et les délais d'obtention de diplôme. Le financement des étudiants des cycles supérieurs doit demeurer une priorité du CRSH.

D'autre part, pour atteindre nos objectifs nationaux en matière d'innovation sociale et de leadership technique tout en répondant à la demande du marché pour de nouveaux étudiants des cycles supérieurs en remplacement de nos nombreux professeurs d'université qui partent à la retraite, il nous faut augmenter le nombre d'étudiants des cycles supérieurs dans les universités canadiennes, que ce soit à la maîtrise, au doctorat ou aux études postdoctorales. L'augmentation du nombre d'étudiants devra évidemment être accompagnée d'une hausse proportionnelle du montant du financement disponible.

**Recommandation 1.1 :**

L'ACES recommande au CRSH d'accroître son financement des étudiants des cycles supérieurs, tant en termes de nombre absolu de bourses d'études supérieures (maîtrise et doctorat) et de recherche postdoctorale qu'en termes de niveau de soutien aux étudiants des cycles supérieurs.

**1.2**

Une autre source essentielle de soutien aux étudiants des cycles supérieurs réside dans la composante des Subventions ordinaires de recherche que constituent les paiements de recherche et les assistanats à la recherche. Il faut reconnaître l'importante contribution des étudiants des cycles supérieurs à la productivité en recherche de nos institutions et à la diffusion des connaissances. Les étudiants des cycles supérieurs représentent une source précieuse de nouvelles idées et, dans le monde de changements technologiques rapides, ils constituent souvent une source de compétences techniques à jour. Dans leurs rôles d'assistants à la recherche, les étudiants des cycles supérieurs assument les tâches quotidiennes rattachées à bon nombre de projets de recherche financés par le CRSH. Il y a lieu de reconnaître l'importance de leur contribution sous la forme d'un financement supplémentaire des paiements de recherche et des assistanats à la recherche dans le cadre des Subventions ordinaires de recherche.

**Recommandation 1.2 :**

L'ACES recommande au CRSH d'augmenter, dans le cadre des Subventions ordinaires de recherche, le montant des fonds disponibles devant être utilisés aux fins de paiements de recherche et d'assistanats à la recherche.

**1.3**

Pour être en mesure de faire de la recherche originale et innovatrice, les étudiants des cycles supérieurs doivent pouvoir compter sur des fonds de fonctionnement suffisants par le biais des subventions accordées à leur directeur de recherche. Ces fonds doivent pouvoir couvrir les dépenses de travail sur le terrain, les dépenses liées aux possibilités de perfectionnement professionnel (p. ex., présence à des conférences) et les dépenses relatives à l'infrastructure de recherche (p. ex., bureau, ordinateur, ressources documentaires). Comme pour la recherche en santé, en sciences naturelles et en génie, l'influence de la technologie a modifié la nature et, par conséquent, le coût de la recherche en sciences humaines. Les niveaux de financement actuels sont insuffisants pour répondre aux normes d'excellence en matière de recherche à l'égard desquelles le CRSH s'est engagé depuis longtemps. En outre, il faut reconnaître le soutien à la recherche au niveau des études supérieures comme une composante essentielle de l'entreprise de recherche. Ces dépenses n'entrent pas dans les frais généraux d'une université et devraient être assumées directement par le CRSH par le biais de subventions de recherche.

**Recommandation 1.3 :**

L'ACES recommande au CRSH de relever le niveau du financement offert aux professeurs par le biais des subventions de recherche afin de procurer aux étudiants des cycles supérieurs les fonds de fonctionnement nécessaires pour faire de la recherche concurrentielle et innovatrice.

**1.4**

Le système actuel des bourses d'études supérieures est particulièrement déficient en ce qui concerne les étudiants étrangers. Dans le climat de mondialisation et d'internationalisation qui prévaut, il conviendrait que, dans le cadre de son processus de renouvellement, le CRSH s'engage concrètement à soutenir les étudiants étrangers qui viennent au pays pour leurs études supérieures. Il y a lieu, en effet, de reconnaître la contribution de ces étudiants à la productivité en recherche de nos universités. En outre, leur présence dans nos

universités offre une occasion sans pareille de promouvoir les valeurs canadiennes de compréhension et de collaboration entre les peuples. Le financement des étudiants étrangers ne doit évidemment pas être soustrait du nombre déjà insuffisant de bourses d'études supérieures présentement offertes aux étudiants canadiens, mais s'y ajouter.

Dans la même veine, bon nombre d'étudiants des cycles supérieurs demandent un soutien accru sous la forme de bourses de recherche sur le terrain pour des travaux effectués à l'étranger. Contrairement aux Bourses de doctorat du CRSH, les Bourses d'études supérieures du Canada, plus lucratives, ne permettent pas aux étudiants canadiens d'effectuer leur recherche doctorale hors du Canada et devraient, comme les Bourses de doctorat du Canada, être à la portée des étudiants dont les objectifs de recherche et de formation seraient mieux servis s'ils étudiaient à un établissement à l'étranger.

**Recommandation 1.4 :**

Dans l'intérêt d'une plus grande sensibilisation mondiale, l'ACES recommande au CRSH d'envisager le financement des étudiants venant de l'étranger pour étudier au Canada et l'admissibilité aux Bourses d'études supérieures du Canada des étudiants canadiens qui souhaitent étudier à l'étranger.

**1.5**

Les possibilités de rapports mutuels et d'échanges de connaissances entre chercheurs sont importantes pour les étudiants des cycles supérieurs, et ce, principalement pour trois raisons. D'abord, une recherche récente montre que l'isolement est un facteur majeur pour expliquer l'abandon des études et le retard d'obtention de diplôme (Lovitts, 2001). Ensuite, la recherche en sciences humaines se fait de plus en plus interdisciplinaire et multidisciplinaire. Enfin, davantage d'étudiants des cycles supérieurs en sciences humaines font des choix de carrière hors du milieu universitaire. Pris ensemble, ces facteurs font en sorte que les étudiants des cycles supérieurs seraient bien servis par des possibilités de rapports mutuels intéressants et stimulants avec d'autres universitaires et scientifiques dans une variété de situations.

L'élaboration de programmes d'échange et de mobilité des étudiants des cycles supérieurs serait une excellente façon d'offrir aux étudiants des cycles supérieurs cana-

diens des possibilités accrues de formation et de recherche leur donnant accès à des chercheurs et à des installations de grande qualité au pays et dans le monde. S'ils étaient élargis à des établissements autres qu'universitaires, de tels échanges pourraient offrir aux étudiants des cycles supérieurs de la formation et des relations utiles à leur perfectionnement professionnel. En outre, de tels programmes constitueraient un excellent moyen de transférer les connaissances hors des limites imposées par la géographie, la discipline ou le milieu. Bien sûr, lors de l'élaboration de ces programmes, il faudra prévoir des fonds pour le déplacement des étudiants.

**Recommandation 1.5 :**

L'ACES recommande l'élaboration de programmes d'échange et de mobilité des étudiants des cycles supérieurs.

**1.6**

Les possibilités de rapports mutuels et d'échanges de connaissances pourraient aussi être encouragées par la participation des étudiants aux « instituts » et « confédérations du savoir » proposés. La participation à ces programmes mettrait à la disposition des étudiants des sources inestimables de relations universitaires et de mentorats. Comme dans le cas des programmes d'échange et de mobilité, la participation des étudiants à ces instituts et confédérations du savoir pourrait nécessiter un financement pour les déplacements et les téléconférences. Une question soulevée lors de notre consultation était de savoir si les instituts, en particulier, comporteraient une composante de formation des étudiants (p. ex., des possibilités de bourses de doctorat ou d'études postdoctorales)? Si c'était le cas, de quelle façon ces programmes seraient-ils administrés?

**Recommandation 1.6 :**

L'ACES recommande au CRSH d'explorer le plein potentiel de la participation des étudiants aux confédérations et aux instituts, y compris la possibilité d'offrir des programmes et des bourses de formation aux niveaux du doctorat et des études postdoctorales.

**1.7**

L'idée d'accorder des subventions de formation pour inciter les universités à offrir des milieux de formation postsecondaire enrichis et reliés entre eux reçoit un appui considérable parmi nos membres. Des subventions de formation interinstitutionnelle pourraient coupler

le matériel et les installations d'une université avec les chercheurs d'une autre et relier ainsi des institutions de tailles variées, à différents endroits et comportant différentes intensités de recherche. De telles subventions pourraient offrir aux étudiants d'importantes possibilités de travailler ensemble et de façon synergique avec une équipe de chercheurs supposément bien financés au sein d'une université ou entre des universités - une situation qui pourrait résoudre à la fois le problème de financement et celui de l'isolement universitaire de l'étudiant des cycles supérieurs. Ce type de financement pourrait aussi constituer un bon moyen de financer les étudiants étrangers.

**Recommandation 1.7 :**

L'ACES recommande au CRSH d'étudier les moyens de favoriser des milieux de formation de grande qualité, y compris des bourses de formation.

## Les conséquences de La réorganisation

Nous savons que les programmes actuels du CRSH feront l'objet d'un examen et d'une réorganisation, qu'il y ait ou non un apport de fonds supplémentaires. Nous présentons dans la présente section notre point de vue sur certaines de ces modifications, de même que sur certains éléments de la situation actuelle qui reçoivent l'appui de nos membres.

**2.1**

Une modification qu'il est certainement possible d'apporter aux programmes actuels concerne la structure souhaitée des Subventions ordinaires de recherche - moins de bourses plus importantes par rapport à davantage de bourses plus petites. Au cours de notre consultation, nombre de récipiendaires de subventions de recherche ont exprimé leur réticence à offrir des paiements de recherche ou des assistanats à la recherche à des étudiants à même le financement reçu du CRSH en raison de la courte durée de ces subventions et de l'imprévisibilité du renouvellement. Même si bon nombre de spécialistes des sciences humaines soutiendraient que davantage de subventions plus petites serait, dans l'ensemble, un modèle préférable pour les Subventions ordinaires de recherche, une telle décision aurait un effet néfaste sur la disponibilité de fonds pour le soutien aux étudiants des cycles supérieurs. Des sources de financement de la recherche adéquates et fiables sont

nécessaires pour permettre aux directeurs des nouveaux étudiants des cycles supérieurs de leur faire des offres fermes et précises de financement par le biais d'assistanats à la recherche ou de paiements de recherche.

**Recommandation 2.1 :**

L'ACES recommande au CRSH de prendre sérieusement en compte la répercussion des modifications aux Subventions ordinaires de recherche quant à la disponibilité d'assistanats à la recherche et de paiements de recherche aux étudiants des cycles supérieurs.

**2.2**

La façon peut-être la plus simple de favoriser les rapports mutuels et les échanges de connaissances consiste à poursuivre le soutien apporté au Congrès des sciences humaines, tenu annuellement, et aux conférences et séances organisées par les associations savantes. Le fait d'assister à des conférences offre d'excellentes occasions de tisser des liens avec d'autres chercheurs. En outre, la présentation d'exposés à ces conférences permet à bon nombre d'étudiants des cycles supérieurs d'entreprendre le processus de perfectionnement professionnel. Un soutien diminué aux associations savantes ou au Congrès se répercuterait directement sur la formation et la recherche au niveau des études supérieures en sciences humaines. La participation des étudiants à ces conférences exige la disponibilité continue du financement pour les frais de déplacement.

**Recommandation 2.2 :**

L'ACES recommande au CRSH de maintenir son soutien au Congrès des sciences humaines, qui se tient annuellement, ainsi qu'aux associations savantes.

**2.3**

Nos membres ont exprimé des réserves à propos de la nécessité d'un lien entre les sujets de recherche des étudiants et ceux de leur directeur de recherche. Ils craignent plus particulièrement que le CRSH envisage d'adopter un modèle de financement des étudiants comme il s'en trouve dans certaines disciplines scientifiques ou dans certains laboratoires, selon lequel ne seraient financés que les projets qui font partie ou qui s'inscrivent directement dans le cadre du programme de recherche du directeur. Bien que ce modèle puisse être approprié à certaines disciplines des sciences sociales, il peut ne pas convenir aux sciences humaines ou aux beaux-arts, où la recherche d'un étudiant peut

être un projet distinct lié de façon seulement périphérique au sujet de recherche du directeur. À cet égard, une certaine souplesse devrait être maintenue.

**Recommandation 2.3 :**

L'ACES recommande au CRSH de maintenir une certaine souplesse en ce qui a trait au lien requis entre les sujets de recherche des étudiants et ceux de leur directeur de recherche.

**2.4**

De la même façon, nos membres craignent que le passage à un modèle de subventions stratégiques pour le financement de la recherche donne lieu à un environnement de formation des étudiants des cycles supérieurs dans lequel la recherche se limiterait à une recherche par objectifs. De façon plus générale, ils appréhendent le processus d'établissement du programme de recherche par objectifs - Qui établira ces objectifs? Quels critères utilisera-t-on dans le processus? Ils craignent aussi qu'un modèle de subventions stratégiques dirige les chercheurs et les étudiants, implicitement ou explicitement, vers les sujets de recherche susceptibles de recevoir du financement. Malgré l'importance que peut avoir la recherche stratégique pour la prise de décisions, l'élaboration de politiques et la vie pratique, le soutien à la recherche universitaire suscitée par la curiosité, avec ou sans application gouvernementale ou commerciale, doit être maintenu.

**Recommandation 2.4 :**

L'ACES recommande au CRSH de faire en sorte que le financement des étudiants et professeurs des cycles supérieurs reflète un éventail varié d'intérêts en matière de recherche, y compris tant la recherche suscitée par la curiosité que la recherche d'ordre stratégique et plus appliquée.

**2.5**

Tout en reconnaissant la nécessité et peut-être le caractère inévitable des modifications fondamentales au financement de la recherche, compte tenu des besoins sociaux et des tendances actuelles de la recherche, plusieurs de nos membres sont d'avis que l'organisation et le programme actuels des Subventions ordinaires de recherche représentent des formes adéquates et appropriées de soutien à la recherche dans nombre de disciplines. C'est le cas des disciplines où la recherche individuelle sur des questions théoriques

fondamentales et les modes traditionnels de diffusion des connaissances, comme des monographies, restent pertinents et appropriés. Cela incite le CRSH à faire place à un tel pluralisme entre les formes traditionnelles et plus innovatrices de recherche en sciences humaines.

**Recommandation 2.5 :**

L'ACES recommande au CRSH de maintenir son soutien aux modes traditionnels de recherche, tout en encourageant le développement de programmes et d'approches innovateurs.

## questions d'ordre général

La présente section aborde plusieurs questions d'ordre général au sujet de la transformation du CRSH, dont bon nombre concernent le contrôle des fonds du CRSH.

**3.1**

La première de ces questions a trait à la nature du travail effectué par les étudiants des cycles supérieurs à titre d'assistants à la recherche. Lorsqu'il existe un financement par le biais d'assistantats à la recherche, que ce soit dans le cadre d'une recherche soutenue par une subvention ordinaire de recherche ou dans le cadre de projets de plus grande envergure, tels que ceux financés par le Programme des grands travaux de recherche concertée (GTRC) et les Alliances de recherche universités-communautés (ARUC), le travail effectué par les étudiants des cycles supérieurs et visé par la subvention devrait être directement lié à leur champ d'intérêt - et le plus souvent contribuer au sujet d'une thèse ou d'un mémoire ou en découler directement. Dans la mesure du possible, la participation des étudiants à des projets de recherche subventionnés ne devrait pas consister en du travail rémunéré pour des recherches documentaires, de la vérification bibliographique ou de la correction de manuscrits qui ne sont pas pertinentes ou qui ne se rapportent pas à leur champ d'études. La participation des étudiants à la recherche subventionnée devrait servir à la fois les objectifs de l'étudiant et ceux du directeur. Il est pris pour acquis que le travail des étudiants financés au moyen de paiements de recherche se rapporte exclusivement à leur thèse.

**Recommandation 3.1 :**

L'ACES recommande au CRSH d'indiquer que le financement par le biais d'assistantats à la recherche devrait, dans la mesure du possible, être accordé pour du travail lié au champ ou au sujet de recherche de l'étudiant.

### 3.2

L'accès à des mentorats de premier rang constitue l'un des éléments essentiels d'études supérieures de tout premier ordre. Nous sommes d'avis que la notion de mentorat dépasse le fait de guider le processus de recherche pour offrir un soutien financier et des possibilités de perfectionnement professionnel aux étudiants, tout en veillant à ce qu'ils obtiennent leur diplôme dans un délai raisonnable. Nos membres ont largement le sentiment qu'il faut accorder plus d'attention aux titres de compétences et aux ressources des directeurs des étudiants qui reçoivent des bourses d'études. En particulier, sont-ils en mesure de diriger des étudiants jusqu'à l'obtention de leur diplôme? Bien sûr, cela touche à plusieurs aspects, y compris les antécédents du directeur de recherche avec des étudiants des cycles supérieurs. L'accès pourrait aussi comprendre la disponibilité d'un soutien de fonctionnement à même les subventions de recherche ainsi que les locaux, le matériel et les installations nécessaires.

#### **Recommandation 3.2 :**

L'ACES recommande au CRSH d'envisager l'instauration d'un processus d'évaluation des directeurs de recherche pour déterminer les récipiendaires des bourses d'études.

### 3.3.

Malgré l'appui général à des initiatives comme les subventions à la formation en établissement, celles-ci suscitent une certaine inquiétude. Certains de nos membres craignent d'abord et avant tout que de tels programmes de formation aient pour effet de concentrer les ressources entre des mains moins nombreuses et, partant, plus puissantes, aux dépens d'une distribution et d'une stimulation ailleurs. Cela fait courir le risque que des étudiants choisissent de s'inscrire à un établissement donné en raison de la disponibilité de financement plutôt que de fonder leur décision sur l'accès au superviseur universitaire qui convient le mieux à leur recherche. Certains membres craignent aussi que l'affectation de fonds à une institution soit un moyen de contourner le processus d'adjudication et soutiennent fermement que le CRSH doit continuer de financer les étudiants ayant les antécédents scolaires et les propositions de recherche les plus solides, tels que déterminés à la suite d'un examen par des pairs. Dans l'ensemble, le financement des étudiants des cycles supérieurs doit continuer d'être axé sur la qualité de la possibilité de formation et la qualité de l'étudiant.

#### **Recommandation 3.3 :**

L'ACES recommande au CRSH de renouveler son engagement à faire en sorte que le financement des étudiants des cycles supérieurs repose sur la qualité de la possibilité de formation et la qualité de l'étudiant, telles que déterminées par des pairs.

### 3.4

Enfin, nous aimerions faire quelques observations sur la question générale de la productivité universitaire. La définition de productivité universitaire à laquelle il est fait renvoi lors d'une demande de financement de recherche ou de la présentation d'un dossier d'engagement a une portée plutôt limitée et comprend les publications savantes et les exposés à des conférences, l'enseignement et la direction de recherche ainsi que les activités universitaires. Il y aurait lieu d'élargir cette notion de productivité universitaire pour y inclure l'éventail varié des activités dans lesquelles les étudiants et les professeurs peuvent s'engager en participant aux programmes moins traditionnels proposés dans le Cadre de travail pour la consultation, comme les programmes de mobilité ou d'échange.

Dans la même veine, la proposition de créer des revues de vulgarisation rédigées par des savants exigera des organismes subventionnaires et des universités qu'ils réévaluent la primauté actuelle accordée aux publications approuvées par des collègues pour évaluer la productivité d'un universitaire. Le même argument vaut aussi pour les programmes de recherche multidisciplinaire, les articles rédigés en collaboration étant bien souvent un moyen de diffusion plus approprié que les articles rédigés par un seul auteur. Il convient de noter que la création de ces revues, qu'elles soient publiées sur papier ou en ligne, nécessitera un financement de la part du CRSH.

Il est important que le CRSH reconnaisse que des modifications d'une telle envergure au processus de recherche et aux études supérieures représentent des changements fondamentaux quant à ce qui peut être considéré comme le contexte universitaire actuel. Le CRSH devra jouer un rôle de meneur pour faire accepter les nouvelles formes d'actualité universitaire en modifiant son propre processus d'évaluation. En outre, le CRSH devra préconiser la reconnaissance de la valeur des divers types d'expériences universitaires et non universitaires et de la participation des universités et des autres organismes.

**Recommandation 3.4 :**

L'ACES recommande au CRSH de réévaluer ses politiques de subvention de manière à ce que de nouvelles formes d'activités et de publications universitaires et non universitaires soient considérées à leur juste valeur dans le processus d'adjudication. En outre, le CRSH devrait jouer un rôle actif pour encourager les universités et les autres organismes à entreprendre une réévaluation du même genre.

**Résumé**

D'importantes modifications s'imposent au système actuel de financement de l'enseignement supérieur en sciences humaines au Canada. Pour améliorer les délais et les taux d'obtention de diplôme et favoriser le sentiment d'appartenance au milieu universitaire, il faut que le CRSH assume un rôle plus large, allant au-delà du financement des étudiants des cycles supérieurs, pour encourager des études supérieures de tout premier ordre. Le CRSH doit évaluer ses transformations et innovations d'après leurs effets sur ces questions.

Les recommandations formulées dans la première section du mémoire concernent l'affectation des fonds. Au centre de ces recommandations se trouve le besoin d'un financement considérablement plus élevé des étudiants des cycles supérieurs sous la forme de bourses d'études supérieures, de fonds pour les dépenses de fonctionnement, de paiements de recherche et d'assistants à la recherche. Au-delà de cette base première de financement, nous appuyons plusieurs des initiatives proposées par le CRSH, dont l'instauration de programmes d'échange et de mobilité et de subventions à la formation en établissement des étudiants des cycles supérieurs. Nous estimons que de telles initiatives aideront à offrir aux étudiants des cycles supérieurs d'excellentes installations de formation et de recherche, des mentorats exceptionnels et des possibilités de rapports mutuels et d'échanges de connaissances entre chercheurs.

Au cours du processus de réorganisation, le CRSH devra se tourner vers l'avenir avec des approches innovatrices à l'égard du soutien des études supérieures et de la recherche au niveau des études supérieures en sciences humaines tout en reconnaissant les mérites des modes traditionnels de recherche et de diffusion des connaissances. En outre, quels que soient les résultats de la

réorganisation, le CRSH doit rester attaché au principe de base de la liberté universitaire. Nous souhaiterions aussi que le CRSH prenne sérieusement en compte les effets imprévus des modifications de ses politiques et programmes de financement de la recherche sur les étudiants des cycles supérieurs.

Le mémoire se termine par une discussion sur des questions d'ordre général en rapport avec le processus de transformation, dont la majorité concernent le contrôle des fonds. Vu les ressources limitées disponibles pour le financement des étudiants des cycles supérieurs, il importe que le CRSH voie à ce que celles-ci soient utilisées de manière à profiter au maximum à l'étudiant relativement à l'objectif d'obtention de diplôme dans un délai raisonnable. À cette fin, nous avons suggéré au CRSH d'envisager des mesures comme l'établissement de lignes directrices concernant la nature du travail convenant aux assistants à la recherche. Nous avons aussi recommandé que soit institué un processus d'évaluation des directeurs de recherche. Lors de l'élaboration de nouveaux programmes, le CRSH doit s'assurer que les fonds soient attribués en fonction de la qualité des possibilités de formation offertes à l'étudiant et de la capacité de l'étudiant, selon un examen par des pairs.

La dernière question abordée concerne la notion de productivité universitaire. En se transformant pour passer d'un conseil subventionnaire à un conseil du savoir, le CRSH peut influencer et influera non seulement sur la forme de l'enseignement supérieur au pays, mais aussi sur la nature de l'entreprise universitaire et l'actualité universitaire en sciences humaines. Le CRSH doit reconnaître et assumer sa responsabilité de prendre en compte les conséquences de modifications aussi fondamentales.

**conclusion**

L'ACES applaudit à l'engagement du CRSH dans le présent processus de consultation et aux premières mesures qu'il a prises pour transformer le rôle des sciences humaines au Canada. Nous espérons que le CRSH placera les questions entourant le financement des étudiants des cycles supérieurs et les études supérieures au centre de sa transformation d'un conseil subventionnaire en un conseil du savoir. Nous croyons que l'investissement

dans le perfectionnement des prochaines générations de chercheurs revêt une très grande importance pour ce qui est de former des universitaires et des chercheurs hautement compétents qui permettront au Canada de poursuivre ses objectifs culturels et sociaux, aujourd'hui et dans les années à venir.

## Annexe A

### Le processus de consultation

Le Comité de direction de l'Association canadienne des études supérieures a discuté de la transformation du CRSH à sa réunion du 7 février 2004 et a reconnu neuf « questions fondamentales » entourant l'enseignement supérieur et le financement des étudiants des cycles supérieurs au Canada. Ces questions étaient les suivantes :

- le soutien aux étudiants des cycles supérieurs par le biais des subventions de recherche du CRSH;
- le caractère essentiel des étudiants des cycles supérieurs au sein de l'entreprise de recherche;
- l'intégration de la recherche effectuée par les étudiants des cycles supérieurs et par les autres chercheurs;
- l'engagement des universités à mettre l'infrastructure de recherche à la disposition des étudiants des cycles supérieurs;
- les possibilités offertes aux étudiants des cycles supérieurs en matière de mobilité de la recherche, y compris des fonds permettant de passer du temps tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du milieu universitaire;
- le lien entre le financement des étudiants de cycles supérieurs et les activités de recherche de leur directeur;
- l'importance des bourses stratégiques de formation;
- le perfectionnement professionnel pour diverses carrières;
- la promotion de la recherche interdisciplinaire et concertée pour les étudiants des cycles supérieurs.

Dans une lettre en date du 11 février 2004, le Dr John Lennox, président de l'ACES, invitait les doyens des facultés des études supérieures à discuter de ces neuf « questions fondamentales » lors de séances de consultation au sein de leur université et lors de la réunion suivante de leur association régionale, et leur demandait de transmettre un rapport de ces discussions au bureau national de l'ACES.

À la fin mars, nous avons rédigé la première ébauche de notre mémoire d'après les observations reçues de nos membres, et le Comité de direction en a discuté lors d'une conférence téléphonique, le 20 avril. À la suite de

cette discussion, une deuxième ébauche a été produite et envoyée aux doyens des facultés des études supérieures, le 26 avril, en les invitant à faire des suggestions. Nous avons par après rédigé la troisième ébauche de notre mémoire et l'avons présentée pour approbation finale au Comité de direction à sa réunion du 8 mai. Les révisions finales de l'ébauche ont ensuite été faites en vue de la présentation au CRSH.

## Bibliographie

**ACES (2003a).** L'Achèvement des études supérieures dans les universités canadiennes. Rapport et recommandations.

**ACES (2003b).** Mémoire au Comité permanent des finances de la Chambre des communes à l'occasion des consultations pré budgétaires.

**Lovitts, B. (2001).** Leaving the Ivory Tower: The Causes and Consequences of Departure from Doctoral Study, Landham (Maryland), Rowman and Littlefield.